

Le bac roulant 360 litres : plus d'espace, plus de recyclage

Comment placer le bac roulant de recyclage pour la collecte?

- Les roues du bac et les poignées doivent être alignées du même côté que la maison et non vers la rue.
- Le bac doit être placé dans l'entrée charretière de votre propriété, à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 po) de la bordure du trottoir (primordial en période de déneigement).
- Il est interdit de déposer le bac sur le trottoir, sur la voie publique ou sur la piste cyclable.
- Le bac doit être facilement visible et accessible en tout temps, le jour de la collecte.
- Éviter de mettre le bac devant un endroit où une voiture pourrait stationner.

Comment disposer les matières recyclables?

- Déposez toutes les matières recyclables acceptées sans tri préalable dans le bac.
- Les emballages de verre, de métal et de plastique doivent être vidés de tout contenu, nettoyés, rincés et dépourvus de couvercles et de capsules.
- Les seules matières autorisées dans le bac de recyclage sont les matières recyclables.
- Les matières recyclables doivent être contenues dans le bac de façon à ce que le couvercle ferme complètement.
- Il est interdit de placer des matières recyclables au-dessus ou autour du bac.

Après la collecte les bacs doivent être retirés:

- Au plus tard à 8 h le lendemain du jour de la collecte lorsqu'elle a lieu après 19 h.
- Au plus tard à 22 h le jour de la collecte lorsqu'elle a lieu entre 7 h et 19 h.

En aucun cas, le bac ne peut être altéré ou modifié de quelque façon que ce soit. Si vous déménagez, vous devez le laisser sur les lieux.